

Covid 19. Déconfinement le 11 mai ?

« Nous allons devoir vivre avec le virus et apprendre à nous en protéger. Le déconfinement sera progressif et proportionné. Si les indicateurs ne sont pas au rendez-vous le 7 mai, la date de déconfinement sera repoussée. »

Extrait du discours du premier ministre le 28 avril

Cérémonies du 8 mai



Les commémorations locales de la victoire du 8 mai 1945 ne peuvent se tenir comme habituellement en raison de la situation sanitaire.

Sans méconnaître les nécessaires mesures de précaution qui s'imposent à tous, il serait contraire au respect dû à la mémoire des combattants et des victimes de cette guerre que chaque commune de France ne puisse s'associer à cet hommage.

Francis Herbert, Maire de Saint Augustin, en compagnie d'un porte-drapeau, déposera seul, le 8 mai prochain, une gerbe de souvenir au pied du monument aux morts à 11h00.

Ce moment commémoratif traditionnel s'effectuera donc sans rassemblement.

Les habitants sont invités à observer au même moment une minute de silence depuis leur domicile et dans la mesure de leurs moyens, à le pavoiser.

Ainsi, comme c'est le cas depuis 75 ans, le devoir de mémoire pourra être fidèlement rempli, dans le respect des mesures nécessaires de protection sanitaire



Alerte Citoyens

LAURÉAT
PRIX de
l'INNOVATION



Le maire connecté avec ses citoyens

Ce service sera accessible très prochainement

C'est quoi : C'est un outil qui permet à son gestionnaire (en l'occurrence Le Maire) de prévenir l'ensemble de la population, d'un seul clic sur son smartphone soit par SMS soit par MAIL en fonction de l'urgence de la situation. C'est un moyen de contact rapide entre le maire et ses administrés, une nécessité en cette période de pandémie.

Pourquoi faire : Pour communiquer en urgence, alerter, prévenir, informer la population en cas de catastrophe naturelle, coup de vent, inondation, incendie, pandémie et également pour annoncer les diverses manifestations locales.

Combien ça coûte : C'est gratuit pour la population.

Informatique et liberté : Ce fichier est sécurisé. Il ne sera jamais utilisé à des fins commerciales.

Comment s'inscrire : Directement sur le site ou par un formulaire qui vous sera communiqué prochainement.

Présentation plus détaillée ainsi que le formulaire d'adhésion sur : <https://alertecitoyens.com/>

Porte bonheur

La majorité municipale a souhaité apporter un peu de chaleur humaine à nos aînés, dans cette période de confinement. Vendredi matin, les élus ont distribué à nos octogénaires ainsi qu'à nos soignants (es) le traditionnel brin de muguet. La Résidence du Littoral n'a pas été oubliée, un bouquet collectif destiné à la fois aux résidents et au personnel y a été remis. Cette distribution s'est faite dans le respect strict des règles de distanciation, avec l'équipement ad hoc, masque et gants.

Les pochettes de muguet ont été dessinées et coloriées par les enfants, dans le cadre de l'accueil mis en place par la mairie, pour les personnels prioritaires (soignants, pompiers, etc..) sous la responsabilité de la directrice des animations.



Toujours dans l'actualité

Les élus et les agents de la mairie sont toujours présents et à votre service afin de vous simplifier le quotidien.

Service de livraison à domicile des produits d'alimentation et de première nécessité

En cas de besoins, appelez la mairie avant mercredi midi pour être livrés le jeudi qui suit.

Ce service vise plus particulièrement nos aînés, les personnes isolées ou vulnérables ne pouvant se déplacer et pour lesquelles nous nous sommes mobilisés depuis le 17 mars, date de début du confinement.

Santé

Vous avez besoin de médicaments et vous ne pouvez pas vous déplacer, contacter la mairie, nous nous rendons à la pharmacie pour vous.

Festivités du début de l'été

Les activités festives habituellement organisées par la Commune, Saint-Augustin Fêtes et Loisirs (Safel) et le Comité de Jumelage sont déprogrammées jusqu'à nouvel ordre.

Marché hebdomadaire du mardi

A compter du mardi 11 mai, avec le déconfinement, les commerçants ambulants habituels devraient progressivement revenir sur le marché de Saint-Augustin. L'ostréiculteur et le maraîcher sont déjà présents.

Le maraîcher sera également présent les samedis à partir du 16 mai sur son emplacement habituel.

Les règles de distanciation sociale doivent être impérativement respectées. Le port du masque est très vivement conseillé.

Tout manquement compromettrait la pérennité du marché.

Masques et protections sanitaires

La mairie a commandé des masques alternatifs normés AFNOR. Ces masques réutilisables seront attribués dès réception à chaque habitant.

D'autre part, la Mairie doit recevoir en fin de cette semaine des masques fournis par le département et la CARA. Ils seront immédiatement distribués dans les boîtes aux lettres, sous enveloppe nominative aux habitants inscrits sur les listes électorales.

Les non-inscrits qui habitent St Augustin, ainsi que les jeunes de 10 à 18 ans, devront se déplacer en mairie, munis de leur carte d'identité, pour récupérer leur masque.

La mairie vient également de commander des visières et des surblouses pour ses employés et pour les personnels de l'école.

En cette période difficile, des bénévoles s'investissent dans la conception de masques alternatifs. Bravo et merci pour leur dévouement.

Dans vos armoires vous avez sans doute des tissus en coton, des draps par exemple, qui ne vous servent pas, de l'élastique, du fil, apportez-les en mairie. Nous les ferons suivre aux nombreux bénévoles qui nous sollicitent.

Ecole des chênes

Lundi 11 mai : pré-rentrée des enseignants

Mardi 12 mai : rentrée des élémentaires

Jeudi 14 mai : rentrée des maternelles

L'équipe enseignante et la mairie se sont fortement mobilisés pour la réouverture de l'école et mettant tout en œuvre pour respecter le protocole sanitaire imposé par le gouvernement.

Cette situation de redémarrage est très précaire. Selon les effectifs, tous les enfants ne pourront pas être accueillis ensemble. Un retour à la normale n'est pas envisageable pour l'instant.

La mairie sollicite les parents qui en ont la possibilité, de récupérer leurs enfants pour le repas de midi et dès la fin du temps scolaire.

Ainsi, la sécurité sanitaire de chacun sera optimisée, les contraintes d'organisation resteront dans le domaine du possible, pour pouvoir maintenir cet accueil.

Nous comptons sur la compréhension des parents dans la gestion de cette situation et les remercions.

La protection de nos têtes blondes reste notre priorité.

Déconfinement

Le maire et son conseil municipal tient à remercier les Saint-Augustinois pour leur comportement responsable dans cette période compliquée. Notre région a été relativement épargnée par ce virus, ceci grâce au civisme de tous.

Pour autant, nous devons rester vigilants, la guerre n'est pas gagnée et le 11 mai ne sonne pas la fin du combat.

Nous allons devoir apprendre à vivre masqués et maintenir les gestes barrières si nous voulons retrouver une vie normale.

Prenez soin de vous.

Pour info : L'attestation de sortie reste obligatoire après le 11 mai pour les déplacements > 100kms. Elle reste limitée aux motifs impérieux familiaux et professionnels.

Déchetterie de Chaillevette

Semaine 20 : ouverture le lundi, mercredi et jeudi de 9h00 à 15h30

Semaine 21 : ouverture le lundi et mercredi de 9h00 à 15h30

Sur rendez-vous par mail ou téléphone à la CARA

Services municipaux

MAIRIE services administratifs, AGENCE POSTALE et BIBLIOTHEQUE : le 11 mai, reprise des horaires habituels.

Dans tous ces lieux les mesures de distanciation et le port du masque sont de rigueur.

Vos contacts

Téléphone mairie : 05 46 23 23 37

Mail : infos@mairie-saint-augustin.fr

Site MAIRIE : <http://www.mairie-saint-augustin.fr>

Téléphone Cara : 05 46 22 19 20

Mail CARA : accueil@agglo-royan.fr

Site CARA : <http://www.agglo-royan.fr>

21 panneaux municipaux d'informations sont à votre disposition dans votre quartier

Vous informer utile est notre raison d'être...

Le déconfinement de A à Z (source mairie infos)

Bars	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Bibliothèques	Réouverture le 11 mai
Cafés	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Centre commerciaux > 40 000m ²	Possibilité de poursuite de la fermeture, décision du préfet
Cérémonies religieuses	Pas avant le 2 juin
Cérémonies d'inhumation	Déjà possibles, limitées à 20 personnes
Chômage partiel	Prolongé jusqu'au 1er juin
Cimetières	Ouverture au public le 11 mai
Cinémas	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Collèges	Réouverture progressive à partir du 18 mai
Commerces	Réouverture le 11 mai
Crèches	Réouverture le 11 mai
Ecoles élémentaires	Réouverture le 11 mai
Festivals	Plus de 5000 personnes interdit jusqu'en septembre
Grands évènements	Plus de 5000 personnes interdit jusqu'en septembre
Lieu de culte	Déjà autorisés
Lycées	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Marchés	Ouverture de droit dès le 11 mai. Possibilité d'interdiction par le maire ou le préfet
Mariages	Reportés sauf urgence
Maternelles	Réouverture le 11 mai

Médiathèques	Réouverture le 11 mai
Musées (petits)	Réouverture le 11 mai
Musées (grands)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Forêts	Réouverture le 11 mai
Plages	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Rassemblement	Autorisé le 11 mai. 10 personnes maximum
Restaurants	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Salle de concert	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Salle des fêtes polyvalentes	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Sport individuel (en plein air)	Autorisé le 11 mai
Sport (lieux couverts, collectifs et de contact)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Sport (compétitions professionnelles)	Fin de la saison, reprise en septembre au plus tôt
Taxis	Déjà autorisés, masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.
Théâtres	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
Transports scolaires	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Transports locaux	Reprennent le 11 mai, mesures barrières obligatoires
Transports > 100km	Interdits sauf motif impérieux familial ou professionnel
Universités	Fermées jusqu'en septembre
Vacances (organisation)	Restent fermés. Décision pour le 2 juin
VTC	Déjà autorisés, masque obligatoire en l'absence de séparation plexiglas.

Courrier de lecteur

Nous sommes très contents de la manière des informations et de la communication sur les divers événements et hélas des restrictions durant cette période embarrassante.

La lettre SAINT 'AUG INFOS est très bien et pour notre compte, elle donne un côté plus sympathique, très explicite et moins strict, contrairement aux propos et polémiques de certaines personnes qui ont toujours des critiques sur l'équipe municipale en place. Continuez de cette manière, nous apprécions.

Bien à vous. Isabelle et Patrick